



Évasion fiscale : L'impunité n'est pas une fatalité !

Bruno Poncelet ■ Mars 2020

Il est des nuits où la justice est sombre. Elle a beau parader, fièrement drapée dans ses atours so-
lennels, nous toisant du haut de ses talons juridiques, il ne faut pas la dévisager longtemps pour
comprendre qu'elle est blessée, mal en point, exsangue, parfois dangereuse, au bord du gouffre...

Qu'on scrute les médias, qu'on pointe son nez dans les journaux, qu'on tende l'oreille à celles et
ceux qui la vivent de près, et ça ne manque pas : tôt ou tard, résonne la chanson d'une justice aux
aboies. Les couplets peuvent changer (bâtiments vétustes, outils informatiques d'un autre âge, per-
sonnel manquant à des postes indispensables...), le refrain est le même : la Justice manque de
moyens humains et matériels. À Bruxelles, en mars 2018, la coupe était si vide et le ras-le-bol si
plein que cinq cents avocats et magistrats, allongés dans leur toge de service à même le sol, ont
formé les mots « Help Justice » en accompagnant leur message de # *balance ton ministre* ou #
faute de moyens la justice devient l'injustice.

La démocratie, ce sont des droits, mais aussi des devoirs

Il est vrai qu'en démocratie, la justice commence par cette petite phrase : qu'importe le milieu
social dans lequel on naît, tout le monde possède les mêmes droits. Enfin, *presque* tout le monde
car celles et ceux qui ont le malheur de ne pas posséder de papiers officiels comptent pour du
beurre, sans que ce cynisme ne nous touche en plein cœur. Pour les autres (c'est-à-dire les ci-
toyennes et citoyens à part entière), tous sont censés avoir accès au logement, aux soins médicaux,
à l'enseignement, à la culture, aux transports publics ainsi qu'au respect de leur personne. Là enco-
re, toutefois, les filets démocratiques laissent filer pas mal de monde entre leurs mailles devenues
trop lâches... C'est le cas pour les sans-abris et le nombre croissant de gens en grande précarité qui
passent sous les radars médiatiques, sauf à susciter l'ire et la désapprobation lorsqu'ils enfilent leur
Gilet Jaune pour partager colères et détresses autour d'eux.

Il faut dire que l'époque n'est pas tendre avec les pauvres, devenus des boucs-émissaires idéaux
pour élites dotées d'une morgue sans pareil. À l'image du président français Emmanuel Macron,
affirmant avec dédain qu'il suffit de traverser la rue pour décrocher un job, rendant ainsi les exclus
du système (et non le système dont il est l'un des organisateurs) responsable de leur situation pré-
caire. Et quand ce n'est pas les pauvres qu'on incrimine, c'est le manque général de dynamisme
économique qui est pointé du doigt. En dépit de leur succès médiatique, ces deux discours souf-
frent pourtant d'un défaut évident : leur Alzheimer chronique les amène à oublier qu'une démoc-
ratie suppose des droits, mais aussi des devoirs uniformément partagés.

Prenons un contre-exemple (non démocratique) avec les pays européens à l'heure où sonna la
révolution industrielle. L'ordre légal du XIX^e siècle était une forme avancée de tyrannie patronale.
L'élite politique et financière accumulait les droits sans être astreinte à beaucoup de devoirs, tandis
que l'écrasante majorité de la population subissait la situation inverse (interdiction des manifesta-
tions et des coalitions ouvrières, pas de droit de vote pour les pauvres dans de nombreux pays,
femmes considérées comme mineures d'âge, etc.). Dans ces sociétés cruelles et injustes, les sala-
riés de tous âges (enfants, adultes, vieux) mettaient leur santé et leur vie en péril, en plongeant

douze à quinze heures par jour dans l'enfer de la mine et des tissages mécaniques, où les mesures de sécurité étaient considérées comme une perte de temps et d'argent superflue. Les journées de travail interminables menaient inlassablement à l'impasse de salaires misérables, faisant éclater révoltes, grèves et émeutes ouvrières...

Comme en témoignent les livres d'Anne Steiner¹, c'est dans le sang et les larmes que nos démocraties modernes ont accouché d'un ordre légal plus juste. Usé par des décennies de rapports de forces, l'état bourgeois s'est résigné à imposer certains devoirs aux élites économiques, et à conférer graduellement des droits politiques et sociaux à la population. Ce rééquilibrage du plateau de la Justice - entre forts et faibles, entre privilégiés et sans-droits - est passé notamment par :

- Des droits citoyens tels que droit de vote universel, liberté de réunion, droit de manifester...
- Des législations encadrant le travail pour instaurer des salaires minimums, réduire le temps de travail, établir des mesures de sécurité et d'hygiène...
- Une fiscalité rimant avec justice sociale, où les pouvoirs publics étaient financés en proportion croissante des revenus (plus un individu est riche, plus il doit mettre de l'argent au service de la collectivité)...
- La mise en place de services publics (crèches, enseignement, hôpitaux, transports en commun...) dont la logique première est d'être accessible à tous...
- L'instauration de filets de protection sociale dont chacun peut bénéficier dès lors qu'il se trouve dans la condition requise : allocations familiales si on a des enfants, droit à la pension à partir d'un certain âge, remboursement des soins de santé si on tombe malade, droit à des congés payés quand on travaille, allocations de chômage si l'on a du mal à rejoindre le trottoir d'en face car la rue du marché de l'emploi est obstruée d'obstacles nommés *discriminations à l'embauche, santé trop fragile, manque d'expérience professionnelle, dommage que vos horaires ne soient pas assez flexibles à cause de vos enfants, vos diplômes ne sont pas à la hauteur de nos attentes, ou encore ici comme ailleurs, un seul poste à pouvoir pour deux cents candidats !*

Pour résumer les choses, on pourrait dire que la justice moderne passe par un état doté de moyens suffisants pour remplir ses missions d'intérêt général et arbitrer, de façon équilibrée, les points de vue divergents entre une multitude de groupes sociaux. Au final, la démocratie n'est ni un monde de parfaite liberté (individus et firmes privées sont soumis à des obligations légales), ni l'oppression étatique de régimes autoritaires, mais bien la recherche d'un juste milieu entre droits et devoirs auxquels chacun peut prétendre et doit se soumettre.

¹ Citons notamment *Le goût de l'émeute : manifestations et violences de rue dans Paris et sa banlieue à la « Belle Époque »* ou *Le temps des révoltes, une histoire en cartes postales des luttes à la « Belle Époque »*, publiés respectivement en 2012 et 2015 aux éditions L'Échappée.

Un système perfectible, qu'on jette hélas tout entier à la poubelle

Comme le rappelle la jolie BD *Un cœur en commun* centrée sur la sécurité sociale en Belgique², cette forme de démocratie économique a donné des résultats épatants : décrétée en 1945, à une époque où tout était à reconstruire, les politiques ambitieuses de solidarité ont généré trois décennies de prospérité sans pareil. En effet, la limitation des horaires de travail conjuguée à l'octroi de salaires décents poussa un nombre croissant de gens à vouloir profiter de son temps libre en dépensant de l'argent, générant ainsi une multitude d'activités marchandes liées aux loisirs, voyages, hobbies, sorties, etc.

Toutefois, ce système était loin d'être universel et parfait. D'une part, à l'échelle de la planète, les systèmes étatiques reposant sur la solidarité - ainsi que des droits et devoirs partagés par tous les groupes sociaux - constituaient une heureuse exception. Autrement plus répandus étaient les pouvoirs autoritaires et autres dictatures, régnant aussi bien dans l'ancienne URSS et sa zone d'influence que dans la plupart des pays satellites (africains, asiatiques, latino-américains) des états-Unis et d'un monde abusivement présenté comme « libre ». D'autre part, cet ancrage collectif dans un mode de vie foncièrement consumériste a donné lieu à des prédatations sans pareil sur les écosystèmes, décimant au passage les espèces sauvages, multipliant les pollutions à long terme et dérégulant le climat, au point d'hypothéquer l'avenir des jeunes générations humaines³.

Faire face à ces défis avec justice imposerait d'élargir le principe de solidarité aux peuples du « sud » et aux espèces vivantes menacées, ce qui renchérirait le coût de nombreux biens superflus (les travailleurs d'ailleurs étant mieux payés et la valeur des ressources naturelles étant rehaussée pour tenir compte des services vitaux que les écosystèmes rendent à l'humanité et à la vie en général). Dans cette perspective, le navire étatique devrait être utilisé pour investir massivement dans de nouvelles infrastructures collectives - comme des transports moins polluants - et des projets sociaux - comme l'isolation des maisons habitées par des personnes dépourvues des moyens d'investir - afin de réduire l'empreinte écologique démentielle de nos sociétés, sans précipiter une multitude de personnes dans la pauvreté.

Las, si le navire étatique a bel et bien changé de cap depuis une quarantaine d'années, ce n'est pas pour renforcer la solidarité mais plutôt pour l'écorner, la fendre, l'éliminer et - petit à petit - l'éviscérer. Qu'ils se disent de gauche ou de droite, la plupart des gouvernements européens ont en effet mené des politiques qui ont pour dénominateur commun de privilégier un groupe social particulier : les grands investisseurs (multinationales, fonds d'investissement) et les individus hyper-fortunés. Sur base d'une idée folle - selon laquelle enrichir les riches contribuerait au bien-être de l'ensemble de la société, faisant retomber comme par miracle des paillettes d'or et de bien-être sur les couches sociales moins aisées - les gouvernements en sont venus à considérer l'élite du monde des affaires comme une sorte de *peuple élu*.

² Harald, *Un cœur en commun – La belge histoire de la sécurité sociale*, Delcourt, 2020

³ Lire à ce sujet : François Gemenne & Aleksandar Rankovic, *Atlas de l'anthropocène*, SciencesPo Les Presses, 2019.

Un premier tour de manège leur a été offert avec les accords internationaux de libre-échange, les autorisant à faire circuler leurs marchandises (biens et services), leurs capitaux et leurs investissements (soit les lieux où il y a du travail) sans contrainte politique d'un continent à l'autre. Absurde du point de vue de l'intérêt général, ce tour de manège a ouvert la foire aux délocalisations à des fins de dumping social, fiscal et écologique. Il a également donné vie à cet argument d'impuissance, asséné aujourd'hui telle une massue par le monde politique : *comment voulez-vous réguler l'activité d'individus et de sociétés fortunées ? à tout instant, ils peuvent déménager leurs activités et capitaux d'un continent à l'autre !*

Évidemment, aucun élu politique ne rappelle que ces possibilités d'exil doré pour classes fortunées sont intimement liées aux accords politiques internationaux - visant à autoriser une circulation sans freins législatifs des marchandises, des capitaux et des investissements - que l'Union européenne et ses pays membres continuent pourtant de signer à tour de bras !

Actionnant à toute vitesse ce manège politique pour investisseurs libérés de tout ancrage démocratique, les gouvernements en finissent par avoir eux-mêmes la tête qui tourne. Ainsi, au fil du temps, on a vu des ministres et des présidents en exercice évoquer les régulations démocratiques encadrant le travail (contribuant à équilibrer droits et devoirs des salariés et des investisseurs) comme autant de rigidités handicapantes et intolérables. Ce qu'ils n'ont point dit, c'est que la compétition économique internationale est biaisée depuis que les investisseurs sont libres de choisir, à leur guise, les normes sociales, fiscales, environnementales qu'ils préfèrent dans une palette de dégradés législatifs quasi infinie ! Au nom de cette compétitivité internationale biaisée, le langage gouvernemental en est finalement venu à épouser celui des investisseurs. Sans surprise, il s'en est suivi - tous pays confondus - une flopée de mesures structurelles en faveur du *peuple élu*.

Tantôt, les décisions prises ont renforcé le pouvoir managérial en érodant les droits des salariés : généralisation des contrats précaires, baisse des salaires via la sous-traitance d'activités, allongement des périodes hebdomadaires ou mensuelles de travail, horaires variables selon les besoins et exigences de la direction, etc. à d'autres occasions, les politiques adoptées ont supprimé certaines contraintes légales s'imposant jadis aux grands investisseurs : suppression d'impôts touchant les individus les plus riches, mise en place d'innovations légales pour déduire des frais inexistantes de l'impôt des sociétés, multiplication des clauses « exceptionnelles » autorisant un employeur à ne plus financer les systèmes de solidarité et les filets de sécurité sociale, etc.⁴

Voilà donc un manège politique, tournant à une allure de plus en plus folle, pour offrir à tour de bras des floches de cupidité malsaine aux multinationales et d'enrichissement personnel aux individus les plus fortunés.

⁴ En Belgique, les gouvernements successifs ont notamment : supprimé les tranches supérieures d'imposition frappant jadis les hauts revenus ; créé de toutes pièces des *intérêts notionnels* autorisant les empires marchands à transformer leurs impôts en aumônes ; multiplié les nouvelles formes de contrat de travail précaires pour les salariés mais commodes pour les employeurs qui se voient allégés d'une partie, conséquente, de leur obligation de financer la sécurité sociale.

Quand les riches n'ont plus de devoirs, les pauvres n'ont plus de droits

Car ces réformes politiques ne sont pas sans conséquences sur le reste de la société. Ainsi, de nombreux salariés sont aujourd'hui confrontés à ce qu'on pensait être disparu dans les pays dits riches, à savoir : des conditions de travail épouvantables pour toucher un salaire misérable. De même, la multiplication des cadeaux fiscaux en faveur des multinationales et des nantis mène l'état à un choix cornélien : soit compenser ses pertes de recettes en déployant de nouveaux impôts (comme des taxes locales) qui seront d'autant plus coûteuses pour les citoyens qu'ils sont vres⁵ ; soit ne pas compenser les pertes financières mais diminuer en conséquence les services collectifs offerts à la population. Dans bien des cas, les gouvernements mixent ces deux possibilités pour tourner invariablement le dos à la solidarité. Inscrite dans le cœur même des traités européens, les mesures d'austérité se déploient et se renforcent ainsi depuis des décennies, au point d'asséner une sorte de mantra de l'austérité : qu'importent les missions d'intérêt général qu'ils remplissent, tous les services financés par les deniers publics sont priés de se serrer la ceinture !

C'est ainsi qu'on voit se multiplier les coupes budgétaires dans la culture et le secteur associatif, se répandre comme traînée de poudre les sous-statuts précaires dans la fonction publique, les mauvais salaires et le travail en sous-effectif chez les pompiers et les infirmières, tandis que les filets de protection sociale et les politiques de solidarité - soumises à des conditions d'accès de plus en plus strictes - sont de moins en moins protectrices pour les gens qui en ont besoin. En définitive, qu'on scrute les écoles ou les prisons, qu'on pointe son nez dans les hôpitaux ou les transports en commun, qu'on tende l'oreille à celles et ceux qui font battre le cœur de la vie culturelle ou associative, partout le même refrain, la même austérité chronique, le même cynisme implacable prend en otage personnel et usagers soumis à un manque chronique de moyens, humains et matériels⁶. Les mesures d'austérité en viennent même à supprimer des aides sociales rudimentaires, plongeant des gens et des familles dans une précarité de plus en plus extrême⁷.

Évidemment, aucun gouvernement ne reconnaîtra officiellement faire ce qui est pourtant devenu monnaie courante : prendre de l'argent aux pauvres et aux classes moyennes, pour le redistribuer massivement à des multinationales gavées de profits et à leurs actionnaires multimillionnaires ou milliardaires. Pourtant, ce vol légalement orchestré par les gouvernements se reflète assez bien dans le déséquilibre des sanctions à l'encontre des tricheurs et autres fraudeurs. Dans bien des pays, la chasse à la fraude sociale s'est muée en une rafale d'exigences et de contrôles technocratiques incisifs. Loin d'exclure massivement les experts en tricherie (généralement fins connaisseurs

⁵ C'est notamment le cas d'un impôt comme la TVA : payer une TVA s'élevant à 10, 15 ou 20% du prix d'achat d'un produit ne pèse évidemment pas de la même manière selon qu'on vit avec 800, 1.000, 2.000, 5.000, 10.000, ou 200.000 euro par mois.

⁶ Le cas des prisons illustre à merveille cette politique délétère : au bout du rouleau, les gardiens lancent des mouvements de grève privant les détenus d'un minimum essentiel (douches, sorties dans la cour, visites). Les victimes de ces détenus ne sont guère mieux loties, avec des associations d'aide et d'assistance généralement débordées et en manque chronique de personnel. Cet embouteillage de dossiers en souffrance frappe également les services chargés d'aider les anciens détenus à se réinsérer dans la société, augmentant d'autant les risques de récidive et par conséquent l'insécurité.

⁷ Lire à ce sujet Ricardo Cherenti, *Les aides sociales complémentaires en CPAS (étude exploratoire)*, publiée en janvier 2020 par l'Université de Mons et le Centre de Recherche en inclusion sociale, et disponible sur le site d'[Éconosphères](#).

des failles du système), ce sont les citoyens les plus fragiles et les plus démunis qui en font les frais. Soit celles et ceux qui ne possèdent pas les moyens culturels (maîtrise de la langue et de l'écrit) ou matériels (un véhicule personnel, une ligne de transport en commun, quelqu'un pour s'occuper des enfants) pour répondre positivement aux exigences croissantes de l'administration. Dans le même temps, la chasse à l'évasion fiscale et à la criminalité en col blanc s'apparente à une profonde léthargie politique. Car les scandales médiatiques d'évasion fiscale ont beau se multiplier depuis quelques années (Offshoreleaks en 2013, Luxleaks en 2014, Swissleaks en 2015, Panama Papers en 2016 ; Paradise Papers en 2017, Dubaï Papers en 2018), les mobilisations gouvernementales à ce sujet restent timorées... pour ne pas dire inexistantes !

Disons-le autrement : non contents de bénéficier de lois sur mesure pour échapper à l'essentiel de leurs devoirs fiscaux, les plus riches empires marchands de la planète et les plus grandes dynasties fortunées estiment que c'est encore trop. C'est pourquoi - aux mutations légales du droit en leur faveur - ils ont le culot d'ajouter l'évasion fiscale afin d'ajouter du beurre argenté dans leurs épinars toujours plus dorés. Et bien que le montant exact de la fraude fiscale soit inconnu, on sait tout de même que les pertes pour les finances publiques se chiffrent en milliards et milliards d'euros⁸.

L'impunité n'est pas une fatalité !

Voilà comment et pourquoi une poignée de grandes fortunes peuvent à l'occasion faire preuve de splendeur et de générosité, par exemple en débloquant d'un claquement de doigts médiatiques des dizaines de millions d'argent personnel pour sauver Notre-Dame de Paris incendiée. En réalité, cette générosité n'est qu'apparences et poudre aux yeux. Car tous comptes faits - en additionnant la précarisation massive des travailleurs à l'envolée des bénéfices des multinationales, en conjuguant la rémunération croissante des actionnaires à leur exonération de l'impôt -, ce sont des milliards et des milliards que ces voleurs en bande organisée dérobent depuis longtemps à l'ensemble de la communauté.

Heureusement, l'impunité n'est pas une fatalité. Ainsi, certains mouvements sociaux se montrent innovants pour contrecarrer ce racket politico-financier. L'association Attac vient ainsi de lancer une campagne percutante, en s'en prenant directement à des musiciens zélés du grand orchestre de l'évasion fiscale. L'idée, simple, comprend deux étapes : la première consiste à identifier des professionnels (avocats, experts-comptables, réviseurs d'entreprises) gagnant leur vie en planifiant ou dispensant des conseils d'évasion fiscale ; la seconde étape consiste à leur mettre un solide bâton dans les roues en déposant plainte auprès de leur ordre professionnel. De nature déontologique, ces plaintes peuvent éventuellement conduire à des sanctions disciplinaires (suspension d'activité, sanctions financières) et leur faire une mauvaise publicité médiatique. Bref, l'idée est d'enrayer un mécanisme inique et bien huilé en y jetant des grains de sable pour le ralentir, le rendre chaotique ou l'empêcher de fonctionner.

⁸ Le site [Pour](#) évalue comme suit le manque à gagner, pour les finances publiques, de l'évasion fiscale illégale : 963 €/seconde en Belgique, 3.171 €/seconde en France et 31.710 €/seconde pour l'Union européenne. Précisons qu'en Belgique, les gouvernements ont poussé le vice de l'impunité jusqu'à instaurer des mesures d'amnésie fiscale : pour peu qu'ils reconnaissent avoir fraudé, les évadés fiscaux paient une amende et sont amnistiés.

Évidemment, l'efficacité du rapport de forces dépend pour partie de son ampleur collective. C'est pourquoi Attac ne veut pas agir seul mais propose à qui le souhaite (individus comme organisations) de se joindre à l'action afin de lui donner un effet de masse. La [procédure à suivre est simple](#) : il faut envoyer à qui de droit une lettre - datée, signée et en recommandé avec accusé de réception – en y joignant soit une copie des statuts (pour les associations), soit une copie de sa carte d'identité (pour les citoyens et les militantes). Hormis les frais d'envoi par recommandé, il n'y a rien à payer.

À l'heure actuelle, deux procédures sont déjà lancées contre des avocats fiscalistes contribuant à l'évasion fiscale (l'un se nomme Thierry Afschrift, l'autre Arnaud Jansen). Les modèles de lettres dont on peut s'inspirer pour déposer plainte sont accessibles ici pour les démarches à titre individuel (lettre de [militant\(e\) contre Thierry Afschrift](#), lettre de [militant\(e\) contre Arnaud Jansen](#)), et ici pour les démarches au nom d'organisations (lettre d'[organisation contre Thierry Afschrift](#), lettre d'[organisation contre Arnaud Jansen](#)). D'autres plaintes étant à prévoir dans le futur, on ne peut que conseiller d'aller puiser directement l'information à la source (sur le site d'[Attac-Liège](#) par exemple).

L'impunité n'est pas un délit !

L'action d'Attac a le mérite de nous faire passer du slogan à l'action : saisir une plume, envoyer une lettre, et espérer qu'elle soit accompagnée de nuées de plaintes transformant les cieus argentés de l'évasion fiscale en cauchemars ténébreux, où l'on y réfléchit à deux fois avant de s'enrichir en faisant les poches à plus pauvre que soit...